

# DESSUS DE MUR DEUX PENTES

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

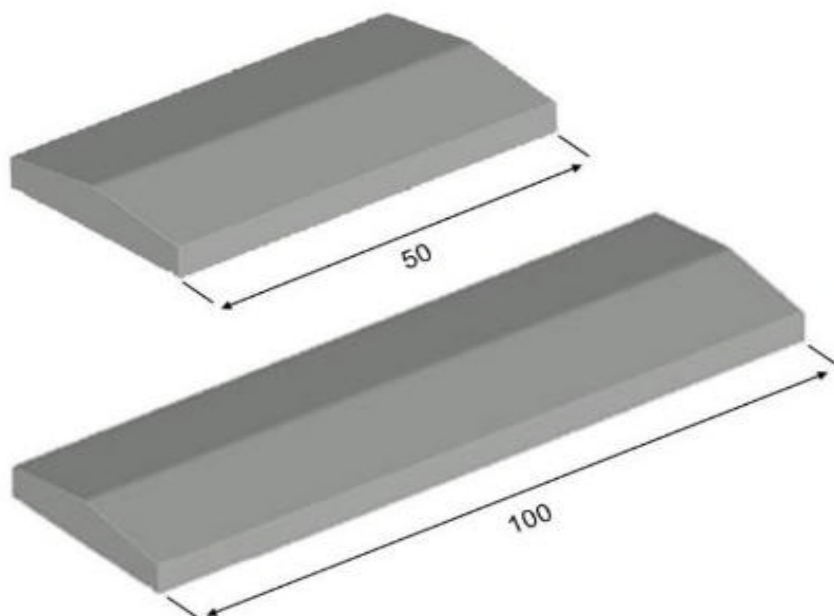


► Plusieurs longueurs

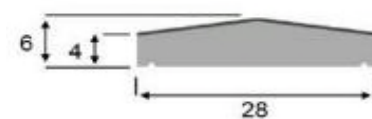
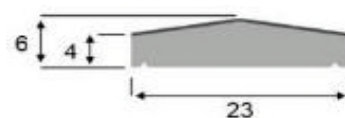


► Plusieurs largeurs

- Coloris ton gris
- Coloris ton pierre
- Coloris ton blanc
- Coloris ton brique
- Coloris ton gris anthracite



► Différentes dimensions et différents coloris



► Gamme coordonnable avec nos sommets de piliers

\* DÉMOULAGE DIFFÉRÉ - FINITION LISSE \*

Finition indispensable à l'esthétique et à la protection de vos murs, nos dessus de mur avec goutte d'eau sont prêts à sceller sur bâti en parpaing. Très résistants, leur fabrication spéciale en béton moulé et en démoulage différé garantit une finition lisse et impeccable.

**DESSUS DE MUR 2 PENTES AVEC GOUTTE D'EAU 50 x 23**

Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632132007	20552Z	Dessus de mur 2 pentes gris	50x23x4/6	112	13
3700632132014	20550	Dessus de mur 2 pentes ton pierre	50x23x4/6	64	13
3700632132267	20550BL	Dessus de mur 2 pentes ton blanc	50x23x4/6	64	13
3700632132021	20553	Dessus de mur 2 pentes ton brique	50x23x4/6	64	13
3700632132601	20550GA	Dessus de mur 2 pentes anthracite	50x23x4/6	64	13

**DESSUS DE MUR 2 PENTES AVEC GOUTTE D'EAU 50 x 28**

Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632132038	20562Z	Dessus de mur 2 pentes gris	50x28x4/6	84	16
3700632132045	20560	Dessus de mur 2 pentes ton pierre	50x28x4/6	66	16
3700632132274	20560BL	Dessus de mur 2 pentes ton blanc	50x28x4/6	66	16
3700632132052	20563	Dessus de mur 2 pentes ton brique	50x28x4/6	66	16
3700632132502	20560GA	Dessus de mur 2 pentes anthracite	50x28x4/6	66	16

**DESSUS DE MUR 2 PENTES AVEC GOUTTE D'EAU 100 x 23**

Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632132069	20551Z	Dessus de mur 2 pentes gris	100x23x4/6	32	26
3700632132076	20551TP	Dessus de mur 2 pentes ton pierre	100x23x4/6	32	26
3700632132243	20551BL	Dessus de mur 2 pentes ton blanc	100x23x4/6	32	26
3700632132250	20551TB	Dessus de mur 2 pentes ton brique	100x23x4/6	32	26
3700632132496	20551GA	Dessus de mur 2 pentes anthracite	100x23x4/6	32	26

**DESSUS DE MUR 2 PENTES AVEC GOUTTE D'EAU 100 x 28**

Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632132083	20561Z	Dessus de mur 2 pentes gris	100x28x4/6	32	33
3700632132359	20561TP	Dessus de mur 2 pentes ton pierre	100x28x4/6	32	33
3700632132090	20561BL	Dessus de mur 2 pentes ton blanc	100x28x4/6	32	33
3700632132342	20561TB	Dessus de mur 2 pentes ton brique	100x28x4/6	32	33
3700632132540	20561GA	Dessus de mur 2 pentes anthracite	100x28x4/6	32	33

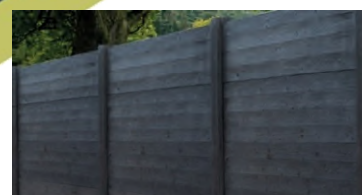
**DESSUS DE MUR 2 PENTES AVEC GOUTTE D'EAU 100 x 35**

Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632132106	20563Z	Dessus de mur 2 pentes gris	100x35x4/6	32	40
3700632132113	20563TPZ	Dessus de mur 2 pentes ton pierre	100x35x4/6	32	40
3700632132328	20563BL	Dessus de mur 2 pentes ton blanc	100x35x4/6	32	40
3700632132335	20563TB	Dessus de mur 2 pentes ton brique	100x35x4/6	32	40
3700632132557	20563GA	Dessus de mur 2 pentes anthracite	100x35x4/6	32	40

APPLICATION D'UN MINÉRALISANT TEINTÉ CONSEILLÉ,  
OBLIGATOIRE POUR LE TON BRIQUE ET LE TON GRIS ANTHRACITE

# MINÉRALISANT TEINTÉ

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



► Homogénéisation de teinte



► Bidon prêt à l'emploi

- Coloris ton pierre
- Coloris ton bois étuvé
- Coloris ton bois
- Coloris ton gris anthracite



► Prêt à l'emploi, ce minéralisant permet d'homogénéiser les surfaces

► Facilité d'application



► Vendu par bidon de 5 litres

## \* MINÉRALISANT TEINTÉ \*

Le minéralisant est une solution prête-à-l'emploi de minéralisation (non filmogène) colorée pour la consolidation, l'imperméabilisation et l'homogénéisation de teinte des supports minéraux poreux colorés à base de ciment. Il pénètre par capillarité dans les supports, où il provoque par réaction chimique dans les pores, la cristallisation de silicate de calcium. Cette réaction, appelée minéralisation, rend le support moins perméable à l'eau et plus résistant aux attaques extérieures (sels de déverglaçage, produits d'entretien, nettoyage haute pression, gel, agressions atmosphériques...).

## MINÉRALISANT TEINTÉ

Gencod	Code	Désignation	Conditionnement	Consommation théorique
3700632183771	MINTP	Minéralisant ton pierre	Bidon de 5 litres	1 litre = 4 à 5m <sup>2</sup>
3700632183801	MINGA	Minéralisant anthracite	Bidon de 5 litres	1 litre = 4 à 5m <sup>2</sup>

### APPLICATION D'UN MINÉRALISANT TEINTÉ CONSEILLÉ, OBLIGATOIRE POUR LE TON BRIQUE ET LE TON GRIS ANTHRACITE

► **Bénéfices :**

Revello Color augmente la dureté de surface, stoppe le phénomène de farinage et bloque le processus de carbonatation, réduisant ainsi fortement les efflorescences. De par sa coloration à façon en ton sur ton, ce minéralisant permet d'homogénéiser les surfaces traitées tout en conservant leur aspect minéral.

► **Précautions :**

Ce minéralisant à stocker à l'abri du gel doit être utilisé avant la date de péremption et doit être agité avant emploi.

► **Mode d'emploi :**

\***Préparation des supports :** Les supports doivent être propres, sains, non gras et débarrassés des parties non adhérentes. Ils ne doivent pas comporter de revêtement synthétique d'origine organique (peintures, résines, hydrofuges et revêtements filmogènes divers). Le cas échéant, ils seront décapés par sablage ou lavage au jet haute pression.

\***Mise en oeuvre :** Avant application, protéger impérativement tous les supports pour lesquels le produit n'est pas destiné (surfaces vitrées, huisseries, peintures, boiseries...). Réaliser toujours un essai avant tout traitement définitif. Le minéralisant est prêt-à-l'emploi et s'applique au rouleau ou au pistolet en intérieur comme en extérieur.

Il s'applique sur support sec en apparence. Il est sec au toucher à partir de 30 minutes après application, selon les conditions climatiques. Le processus complet de minéralisation se fait progressivement sur plusieurs semaines. Le nettoyage du matériel se fait à l'eau.

L'application du minéralisant doit être faite sur surfaces parfaitement propres et dépoussiérées. Elles ne doivent pas comporter de revêtement synthétique d'origine organique (peintures, résines, revêtements filmogènes divers...) Appliquer par temps sec et sans vent, sur des supports à températures comprises entre + 5 °C et + 30 °C.

\***Consommation :** 100 à 200 g/m<sup>2</sup> à l'aide d'un pulvérisateur spécifique pour une application homogène (Ex: AIRMIX HVLP ou Airless); application frais sur frais, en veillant à ne pas surdoser (la première couche est à appliquer de façon succincte). La consommation dépend de la porosité du support et du mode d'application. Il faut en moyenne 1 litre pour 4 à 5 m<sup>2</sup>.

► **Sécurité:**

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité (disponible sur simple demande).

Ce produit est classé sans danger, mais le port d'équipement de protection individuelle est recommandé.



► Clôture écran **avant** application du minéralisant teinté ton gris anthracite



► Clôture écran **après** application du minéralisant teinté ton gris anthracite

# CONSEILS DE POSE DESSUS DE MUR

▲ CONSEILS DE POSE



► 1 - Contrôler en premier lieu le support bétonné. Les défauts de planéité doivent être ragrésés.

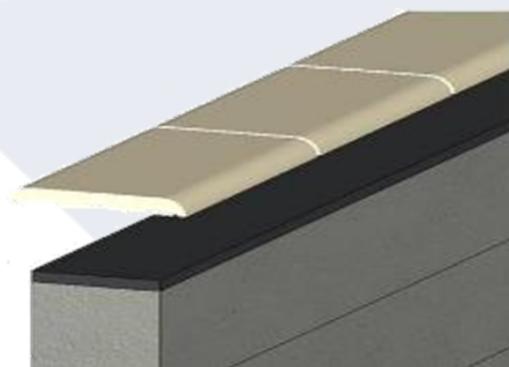
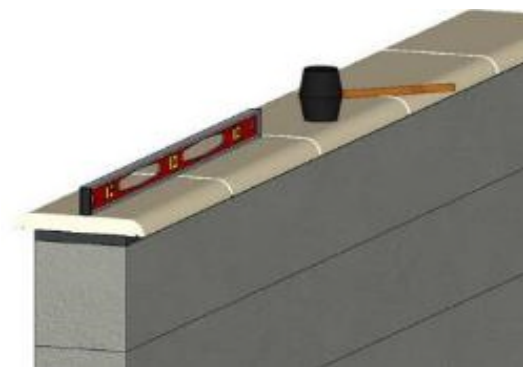
La surface de pose se doit d'être impeccable et toutes les aspérités de surface doivent être enlevées. L'arase doit être de niveau (longueur et largeur).

► 2 - Sur l'arase, faire un lit de mortier colle de niveau, sur environ 2cm minimum d'épaisseur. Se servir d'un peigne afin d'étaler ce dernier.

► 3 - Sceller les dessus de mur sur le mortier colle, en laissant un espacement de 10mm entre chaque élément.

**Nota :** Un double encollage est recommandé.

Les dessus de mur doivent couvrir la totalité du mur avec un léger débord afin de laisser les gouttes d'eau faire leur travail et offrir ainsi une protection suffisante contre les infiltrations d'eau.



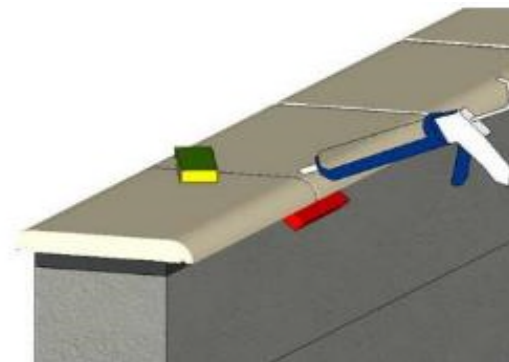
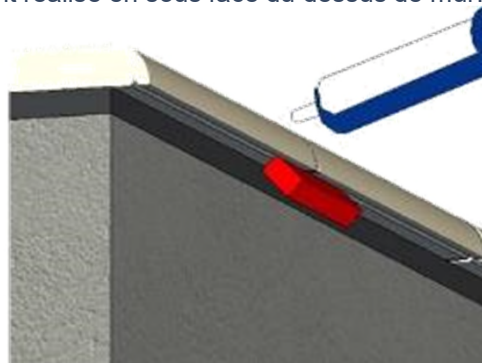
► 4 - Bien vérifier le niveau et l'alignement des dessus de mur à l'aide d'une règle et d'un niveau à bulle, puis taper doucement avec un maillet (blanc de préférence).

**Conseil :** Des écarts de hauteur peuvent être constatés lors de la pose. Ils doivent être compenser lors de la pose.

Un affleurement peut être effectué à l'aide d'une pierre à poncer ou à l'aide d'une meuleuse en sous face du dessus de mur afin de compenser ces différences dimensionnelles.

► 5 - Réaliser les joints à la pompe (élastomère) ou à la poche à joint (mortier de jointement) et enlever l'excédent à l'éponge.

**Astuce :** Ne pas oublier de prolonger la goutte d'eau sur le joint réalisé en sous face du dessus de mur.



► 6 - Nettoyer l'ensemble et utiliser une pierre à poncer pour la finition de la goutte d'eau.

**Nota :** Il est fortement conseillé d'appliquer un minéralisant teinté en fin de chantier afin de préserver l'aspect des Produits dans le temps.



► Application d'un minéralisant teinté conseillé, obligatoire pour le ton brique et le ton gris anthracite

# INFORMATIONS IMPORTANTES

## ► Dimensions :

Nos Produits en pierre reconstituée (ciments et agrégats) sont rigoureusement contrôlés à la sortie de nos ateliers. Cependant **des variations dimensionnelles sont toujours possibles et doivent être compensées lors de la mise en œuvre**. Ces irrégularités n'altèrent en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits ne sauraient être un sujet de réclamation ou de litige quel qu'il soit, dans la mesure où elles restent dans les tolérances généralement admises en la matière. A noter que nos poteaux ont une tête légèrement en biais (dépouille) afin de permettre leur démoulage.

## ► Aspect :

Malgré toutes les précautions prises lors de la mise en œuvre de nos matériaux, **un bullage peut apparaître**. Ce phénomène n'altérant en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits, ne saurait être un sujet de réclamation ou de litige quel qu'il soit.

## ► Coloris:

Fabriqués à partir de matériaux naturels, **nos Produits peuvent présenter des variations de teinte ou de nuance**. En effet, selon les dates de fabrication et les périodes de production, il peut exister des différences de tonalité. A ce titre, nous vous recommandons d'approvisionner votre chantier en une seule fois et de panacher les différentes palettes afin d'obtenir une agréable harmonie. Ce phénomène n'altérant en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits, ne saurait être un sujet de réclamation ou de litige quel qu'il soit.

## ► Efflorescences :

Ce phénomène naturel non maîtrisable se présente sous forme de **taches blanches ou foncées**. Ces dernières qui peuvent apparaître après fabrication sont provoquées par la remontée des chaux contenues dans le ciment. Des coulures ou traces d'humidité peuvent aussi apparaître. Ces phénomènes qui s'estompent avec le temps ou avec un traitement approprié, n'altèrent en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits. Ils sont supposés connus et ne peuvent en aucun cas être une cause de contestation ou de réclamation au moment de la livraison, avant ou après la pose.

## ► Traitement et Entretien :

La pierre reconstituée, comme tout Produit, doit être traitée et entretenue. **Il est souhaitable de procéder à un traitement préventif pour conserver l'aspect initial du Produit et le préserver ainsi de certaines agressions extérieures**.

Nous vous conseillons l'application de Produits de protection (hydrofuge, minéralisant) en fin de chantier et l'utilisation d'un balai brosse et d'un savon ordinaire pour l'entretien régulier.

## ► Stockage :

Les Produits doivent rester stockés dans leur emballage d'origine et ce jusqu'au moment de la pose. Nous vous conseillons de dé-housser les emballages au dernier moment et de ré-housser en fin de journée. D'autre part, ne stockez pas les Produits à plat en cours de pose et veillez à laisser systématiquement les intercalaires en place. **Lors de toute manutention et de toute livraison, placez toujours les Produits de chant (verticalement), en particulier en ce qui concerne les appuis, les seuils, les plaques et les dalles, afin d'éviter un éventuel risque de casse ou de fissure, dont nous ne pourrions être tenus pour responsable. Ne pas gerber plus de deux palettes.**

## ► Généralités :

**La pose du Produit vaut acceptation**. Les éventuelles réclamations doivent intervenir avant la mise en œuvre. Aucune réclamation concernant les défauts visibles ne sera admise après la pose. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite au remplacement des Produits jugés défectueux, à l'exclusion de toute autre indemnité liée à des frais annexes, y compris les frais de dépose et repose. **La microfissure de 2mm n'est pas reconnue comme une non-conformité**. Une fois les Produits posés, la responsabilité incombe alors au seul poseur. Ces informations et conseils ne dispensent pas l'installateur de connaître et de se conformer aux règles de l'art (se référer aux DTU en vigueur).

**Les Clients reconnaissent en commercialisant nos Produits avoir transmis toutes les informations présentes sur cette notice à chacun de ses propres Clients.**

**Aucune réclamation concernant l'aspect, la couleur, les efflorescences ou les dimensions du Produit ne sera admise.**